

Paris, le 4 mai 2021

Objet : autorisation de quitter le pays d'exercice pour se faire vacciner et télétravailler

Monsieur le directeur général,

La situation concernant le COVID-19 évolue très rapidement dans certains pays en proie à des variants, en Amérique Latine, en Afrique sub-saharienne, mais aussi dans le sous-continent Indien. Les services de santé de ces pays sont plus que saturés.

Nous vous écrivons au sujet de personnels, dont certains demandent avec anxiété et dès maintenant la possibilité de quitter leur pays d'exercice pour se faire vacciner, de télétravailler depuis la France ou un pays « sûr » et de rentrer quand la situation se sera apaisée.

Dans plusieurs de ces pays, effectivement, nous sommes en présence d'une des situations suivantes ou de situations conjuguées :

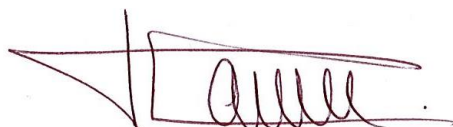
- en cas de COVID-19, des lits de réanimation sont déjà saturés ;
- pas de vaccin disponible ;
- l'efficacité des vaccins proposés n'est pas reconnue contre les variants sévissant dans certains pays ;
- les personnels de l'éducation ne sont pas prioritaires ;
- la vaccination efficace est possible dans des pays voisins mais le coût du voyage dans un pays tiers obère souvent cette possibilité.

Jusqu'à présent, la politique de l'AEFE a été d'imposer, sauf cas de force majeure, le télétravail à partir du pays d'exercice. Mais nous sommes au sein d'une 2^e ou 3^e vague bien plus grave, certains scientifiques qualifiant la situation actuelle de deuxième épidémie.

Nous vous demandons, en l'absence de mise à disposition de vaccin par les postes diplomatiques, de permettre aux personnels qui en feraient la demande de pouvoir voyager pour se faire vacciner et de pouvoir télétravailler hors de leur pays d'exercice tant que leur immunité n'est pas suffisante.

Nous tenons à attirer votre attention sur les risques juridiques en cas de conséquences sévères sur des personnels qui n'auraient pas pu être protégés.

Nous vous prions de recevoir, monsieur le directeur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.



Pascale Canova



Xavier Auger